



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Inégalités d'accès et de qualité des stages des lycéens et lycéennes

Question orale n° 810

Texte de la question

Mme Danièle Obono interroge Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur les inégalités d'accès et de qualité des stages des lycéens et lycéennes. Dans les quartiers populaires des 18e et 19e arrondissements, les constats alarmants ne cessent de parvenir à Mme la députée. Les travailleurs et travailleuses et les animateurs sociaux et animatrices sociales s'alarment du nombre de jeunes forcés d'abandonner leur formation faute de stage ; les enseignants et enseignantes se désolent de voir leurs élèves obligés d'accepter des stages qui ne correspondent pas réellement aux compétences qu'ils sont censés développer ; les élèves se sentent méprisés et abandonnés tandis que des milliers d'entre eux n'ont toujours pas reçu les gratifications de stage qui leur sont dues. À ces milliers de jeunes s'ajoutent aujourd'hui les élèves de seconde de la filière générale qui, mis en concurrence avec les lycéens et lycéennes du professionnel, peinent à trouver leur stage d'observation obligatoire de 15 jours. La question des stages n'est pas neutre socialement. Or, loin de limiter les inégalités d'accès et de qualité de stage, l'action du Gouvernement ne cesse de les amplifier. Elle lui demande par quels moyens elle pense inverser cette dynamique.

Données clés

Auteur : [Mme Danièle Obono](#)

Circonscription : Paris (17^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 810

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juin 2024](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 juin 2024](#)

Question retirée le : 11 juin 2024 (Séance de QOSD annulée)